

Politique canadienne...

(suite de la page 2)

— si les renseignements communiqués au tribunal risquent d'être gravement préjudiciables ou injurieux pour un jeune présent, qu'il s'agisse de l'accusé, de la victime ou d'un témoin.

Les organes de diffusion devront respecter l'anonymat de tout jeune concerné, qu'il s'agisse de l'accusé, de la victime ou d'un témoin.

Appels

Les jeunes devraient avoir des droits d'appel des décisions qui les touchent semblables à ceux qu'ont les adultes aux termes du Code criminel.

Dossiers du tribunal des jeunes

Tout en visant à tenir les jeunes contrevenants responsables de leurs actes illégaux, les législateurs ne désirent pas que les conséquences des sentences prononcées contre eux soient aussi graves que dans le cas des adultes jugés devant les tribunaux ordinaires. En conséquence, lorsqu'un jeune a purgé toute sa sentence et n'a commis aucune autre infraction pendant une période définie, le dossier sera détruit.

La période exempte d'infraction prescrite par la nouvelle Loi sera de deux ans pour les infractions relevant de la procédure sommaire (infractions qui comportent normalement un emprisonnement maximal de six mois en vertu du Code criminel) et de cinq ans pour les infractions plus graves appelées criminelles. Pendant cette période, les dossiers du tribunal des jeunes pourront être utilisés pour les demandes de cautionnement ou de libération conditionnelle ou pour imposer de nouvelles sentences devant les tribunaux pour jeunes ou pour adultes. Si le jeune est trouvé coupable d'une autre

infraction pendant cette période, son dossier relatif à l'infraction initiale ne pourra, bien entendu, être détruit qu'après une nouvelle période ininterrompue sans infraction de sa part.

La nouvelle Loi dresse une liste des personnes qui peuvent avoir accès aux dossiers avant leur destruction. La divulgation non autorisée constituera une infraction.

Nouvelles brèves

Une semaine culturelle acadienne s'est tenue à Montréal du 2 au 8 mars: lancement de livres acadiens, projection de films, soirée de poésie, expositions et spectacles ont permis de mettre en valeur le développement qu'a connu la littérature acadienne au cours des 20 dernières années et d'en faire connaître l'importance aux Québécois. La semaine avait pour nom *Le Frolic littéraire d'Acadie*, empruntant le mot utilisé autrefois quand des Acadiens se rassemblaient dans un but commun.

Pour sa première participation à un championnat mondial de patinage artistique, la jeune patineuse canadienne de 13 ans, Tracy Wainman, a terminé dixième. Le Championnat s'est tenu au début du mois à Hartford (États-Unis).

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la signature d'un accord de financement de US\$18,5 millions en vue d'appuyer une vente de \$23,1 millions réalisée par De Havilland Aircraft of Canada Ltd., de Downsview (Ontario), et destinée à la République-Unie du Cameroun. Cette transaction porte sur la vente de deux *Buffalo DHC-5D*, de pièces de rechange et de services connexes.

Des chercheurs de la Station de recherche du ministère de l'Agriculture, à Sainte-Foy (Québec), ont mené des expériences en laboratoire montrant que les maladies de la luzerne diminuent leur résistance au froid et que le gel favorise le développement des maladies.

Depuis quelques semaines, les personnes sourdes peuvent profiter des conférences qu'organise le Musée des sciences naturelles à Ottawa, grâce à une interprétation gestuelle que donne une assistante-conseillère à l'emploi de la Société canadienne de l'ouïe.

En vertu d'un nouveau contrat, Northern Telecom vendra pour \$60 millions d'équipement de télécommunication à la

République de Corée. Cet équipement sera utilisé pour améliorer et prolonger le réseau de téléphone de la Corée du Sud. (La Presse)

Le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont joint leurs efforts pour la mise en oeuvre, dans cette province, d'un programme de prévention du crime qui coûtera plus de \$700 000 au cours des deux prochaines années. La contribution fédérale de \$133 333 doit permettre l'apport d'une aide technique afin de réaligner les ressources communautaires existantes plutôt que d'élaborer de nouveaux services.

En 1980, le bénéfice consolidé non vérifié de la compagnie de téléphone Bell Canada, avant poste extraordinaire, a été de \$2 par action ordinaire, contre \$2,64 en 1979. Pour le dernier trimestre de 1980, le bénéfice, avant poste extraordinaire, a été de \$0,49 par action ordinaire: il était de \$0,62 pour la période correspondante de 1979. Les revenus non consolidés de Bell Canada ont continué d'augmenter à un rythme plus lent que les dépenses. Pour l'année, l'accroissement des revenus provenant des services de télécommunication de Bell représente \$386 millions (soit 13,7 p. cent) contre une augmentation des dépenses de \$335,9 millions (16,3 p. cent).

Une galerie d'Halifax (Nouvelle-Écosse) a payé \$75 000 une oeuvre de Cornelius Krieghoff intitulée *Indiens Hurons*. La toile de 35,5 par 56 centimètres date de 1865. Elle représente une scène d'hiver au lever du soleil avec un groupe d'Indiens Hurons.

La chanteuse canadienne Anne Murray a gagné le prix de la meilleure chanteuse *country* lors de la vingt-troisième remise des prix Grammy, à New York le 25 février. Mme Murray a reçu son prix pour la chanson *Could I have this dance?* (Voulez-vous m'accorder cette danse?).

Robin McLeish, un skieur de Kanata (Ontario), a créé une vive surprise en remportant la descente masculine des Championnats canadiens de ski alpin devant ses coéquipiers de l'équipe nationale, le 26 février à Lake Louise (Alberta). Le skieur torontois Steve Podborski, qui partage le premier rang avec l'Autrichien Harti Weirather au classement de la descente de la Coupe du monde, a terminé septième. Plus tôt dans la journée, Gerry Sorensen de Kimberley (Colombie-Britannique) a remporté la descente féminine, devançant Kathy Kreiner de Timmins (Ontario).

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.